

Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés du Canada



Le 4 avril 2005

Note aux lecteurs :

- Le présent document est une ébauche seulement. Il est distribué à de multiples groupes gouvernementaux et non gouvernementaux pour examen et commentaires.
- Ce document ne représente en aucune façon la politique officielle du gouvernement, mais est plutôt un document en cours d'élaboration.
- Les commentaires concernant l'ébauche doivent être acheminés à la personne ou à l'organisme qui vous l'a fait parvenir. Les commentaires et les réponses seront par la suite envoyés aux personnes responsables de la révision du document.

RÉSUMÉ

Le but de la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés du Canada est d'établir une politique nationale coordonnée et un cadre de réaction à la maladie et de gestion de celle-ci afin de réduire au minimum les répercussions négatives de l'encéphalopathie des cervidés sur la biodiversité, la santé des êtres humains et du bétail et sur l'environnement et l'économie. Le but final de cette stratégie est l'éradication de l'encéphalopathie des cervidés du Canada ou, à défaut, atteindre le contrôle le plus complet possible de la maladie pour qu'elle ne se répande pas dans de nouvelles régions géographiques ou à de nouvelles espèces et pour réduire au minimum ses répercussions environnementales, économiques et sur la santé. Tel que mandaté par le Conseil des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la faune en septembre 2004, la Stratégie de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés est une application directe de la *Stratégie nationale de contrôle des maladies des espèces sauvages du Canada* portant sur une maladie précise et créée sous la direction du Comité des directeurs canadiens de la faune.

La Stratégie sur l'encéphalopathie des cervidés ne remplacera pas les politiques et les programmes existants de gestion des maladies, mais elle leur sera complémentaire et les développera, cernant et comblant les lacunes des programmes et améliorant l'intégration des nouveaux programmes et des programmes existants. La Stratégie reconnaît et respecte les pouvoirs des compétences, les investissements historiques et les intérêts légitimes des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ceux des Autochtones, des administrations régionales et municipales, des universités et des organismes non gouvernementaux, ainsi que ceux du public quant à l'encéphalopathie des cervidés. Les participants à la Stratégie conviennent que celle-ci et que les politiques et les programmes qui en découlent seront fondés sur les principes 1) d'une collaboration complète et ouverte, 2) de l'utilisation des meilleures notions scientifiques disponibles, 3) d'une intégration verticale et horizontale étroite entre les compétences, 4) d'un investissement prudent et stratégique de nouvelles ressources et 5) d'une gestion adaptative, de telle manière que l'évaluation des cycles et la révision des mesures du programme sont des éléments intégrés de toutes les politiques et de tous les programmes. Bien qu'applicable aux maladies de toutes les espèces, la Stratégie est principalement axée sur l'encéphalopathie des cervidés chez les cervidés sauvages, d'élevage et captifs (membres de la famille de cerfs – Cervidae).

Voici les six buts de la Stratégie : 1) prévention de toute nouvelle émergence de l'encéphalopathie des cervidés au Canada; 2) détection précoce de l'encéphalopathie des cervidés chez les populations de cervidés; 3) réactions planifiées à l'encéphalopathie des cervidés; 4) gestion efficace de l'encéphalopathie des cervidés chez les cervidés par le truchement d'approches scientifiques valides; 5) l'éducation et la formation requises pour l'atteinte des buts 1 à 4; et 6) les communications, internes comme externes, afin d'assurer la coordination, la collaboration, l'intégration et la communication exacte des risques. Des plans d'action détaillés seront élaborés pour chacun de ces buts et les mesures définies par ceux-ci seront intégrées afin d'en arriver à une réaction coordonnée et à un programme de gestion pour l'encéphalopathie des cervidés au Canada, prêt à être mis en œuvre en septembre 2005.

Table des matières

Contexte.....	4
Introduction.....	5
Contexte international.....	5
Contexte national	5
Processus national.....	6
Consultations nationales	7
Aperçu.....	6
Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés du Canada	9
BUT 1: Prévention	11
BUT 2: Détection précoce	12
BUT 3: Réactions planifiées	13
BUT 4: Gestion efficace	14
BUT 5: Éducation et formation.....	15
BUT 6: Communication.....	15
La voie de l'avenir.....	17
ANNEXE 1 Définitions des termes	18
ANNEXE 2 Maladies des espèces sauvages : contexte partiel.....	19
ANNEXE 3 Répercussions socioéconomiques des maladies des espèces sauvages.....	21
APPENDICE 1 Membres du Groupe de travail technique	23

Photo de la page couverture : Cerf – mulot des environs du chantier de façonnage du parc provincial de la Saskatchewan, trouvé en octobre 2003, touché par un grave cas clinique de l'encéphalopathie des cervidés.
Photo : Saskatchewan Environment

Contexte :

Le 18 septembre 2004, le Conseil des ministres représentant les ministères des gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux chargés de la faune a mandaté le Comité des directeurs canadiens de la faune afin qu'il élabore une stratégie nationale pour réagir à l'encéphalopathie des cervidés et contrôler cette maladie chez les espèces sauvages canadiennes. La stratégie devait suivre le modèle de la Stratégie nationale sur les maladies des espèces sauvages du Canada et devait servir sous forme d'une application urgente à une maladie, l'encéphalopathie des cervidés, dans le cadre plus large de la Stratégie sur les maladies des espèces sauvages. Le 21 octobre 2004, les directeurs de la faune ont établi un processus et une structure de gouvernance pour l'élaboration de la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés. Un Comité interagence de surveillance serait mis sur pied représentant les organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et territoriaux ayant des responsabilités dans les secteurs de l'agriculture, de la santé, de l'environnement et de la faune. Un petit Groupe de travail technique serait responsable de l'élaboration de la Stratégie de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés avec des suggestions provenant des membres d'un Comité consultatif des intervenants et d'un Comité scientifique consultatif.

Le Groupe de travail technique (annexe 1) s'est réuni pour la première fois à Regina (Saskatchewan) les 8 et 9 novembre 2004. Lors de cette réunion, la Stratégie nationale sur les maladies des espèces sauvages a été examinée et adaptée au cas précis de l'encéphalopathie des cervidés. Le contexte général et les principes fondamentaux de la Stratégie nationale de contrôle des maladies des espèces sauvages ont été adoptés sans modification. Les six buts ont été modifiés. Le résultat est présenté dans le présent document. Les plans d'action pour chacun de ces buts de la Stratégie sur l'encéphalopathie des cervidés sont aussi en voie de préparation et ils préciseront les mesures à entreprendre pour contrôler l'encéphalopathie des cervidés, leur calendrier, leurs coûts et les ministères et organismes responsables de chaque plan d'action.

Dans la préparation de la présente Stratégie, le Groupe de travail technique a utilisé le rapport intitulé *Maladie débilitante chronique chez les animaux de la faune au Canada : l'opinion d'experts sur l'épidémiologie et les risques pour les cerfs sauvages*, comme important document de référence. Ce rapport a été préparé par un groupe international de scientifiques et publié le 4 août 2004 (disponible à <http://wildlife1.usask.ca/ccwhc2003/Publications/>).

Introduction

Le rythme rapide d'émergence des maladies au Canada et partout au monde au début du XXI^e siècle a suscité de nouveaux défis en gestion des espèces sauvages, en santé publique, en santé du bétail et pour les économies nationales et régionales. La Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés du Canada est un cadre de politiques par lequel tous les ordres de gouvernement chercheront à réduire au minimum les répercussions nocives de cette maladie sur la société canadienne et les sociétés étrangères. Les objectifs de la présente Stratégie seront atteints par le truchement d'une série de plans d'action élaborés pour chacun des buts stratégiques et mis en œuvre en collaboration entre les compétences responsables. Chaque plan d'action aura des objectifs immédiats, à moyen et à long termes. Il y aura des rapports d'avancement réguliers et des mises à jour pour chacun des plans d'action.

Contexte international

Les maladies dont l'origine et le réservoir sont des animaux sauvages, telles que l'encéphalopathie des cervidés,¹ ont une incidence de plus en plus grave sur la biodiversité, la santé des êtres humains, la production agricole et les économies régionales et mondiales. La grippe aviaire, le SRAS, le VIH-SIDA, le virus du Nil occidental, la maladie de la vache folle, la tuberculose et la maladie de Lyme en sont d'autres exemples. Les obligations internationales du Canada au sein des Nations Unies, de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, entre autres, nécessitent vigilance et transparence dans la détection, l'identification, la production de rapports et le confinement des graves maladies des animaux sauvages.

Contexte national

La capacité du Canada à gérer les importants dossiers entourant les maladies a connu des difficultés ces dernières années étant donné le nombre, la complexité et l'ampleur des occurrences de maladies ayant une grande incidence et la menace du bioterrorisme. De grandes évaluations de la capacité nationale à réagir aux maladies ont été effectuées en 2003 par Santé Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et Pêches et Océans Canada en ce qui concerne respectivement la santé des êtres humains, la santé du bétail et la santé des animaux d'aquaculture. Bon nombre des maladies les plus préoccupantes pour la santé des êtres humains et des animaux domestiques sont des maladies infectieuses acquises d'animaux sauvages, soit au Canada ou ailleurs dans le monde. On croit qu'environ 70 p. 100 des nouvelles maladies ou des maladies nouvellement importantes touchant la santé des êtres humains et les économies humaines partout sur la planète ont une source chez des animaux sauvages. La capacité nationale de gérer les maladies des animaux sauvages a été évaluée en 2001 et 2002 par le Comité des directeurs canadiens de la faune et cette évaluation a déclenché l'élaboration de la Stratégie

¹Voir les définitions terminologiques à l'annexe 1.

nationale sur les maladies des espèces sauvages. En septembre 2004, le Conseil des ministres représentant les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux chargés de la faune a mandaté le Comité des directeurs canadiens de la faune afin qu'il élabore une Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés. Cette stratégie devait prendre comme modèle la Stratégie nationale sur les maladies des espèces sauvages proposée.

Processus national

La gestion fondée sur la collaboration des maladies des espèces sauvages au Canada a commencé en 1992 lorsque les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont forgé un partenariat avec les quatre collèges de médecine vétérinaire du Canada et établi le Centre canadien coopératif de la santé de la faune, un programme national de surveillance des maladies des espèces sauvages, de recherche et de réactions. En 2001, les ressources, le rendement et la capacité de ce partenariat interagence fondé dans les universités ont été réexaminés. Cet examen a révélé la capacité nationale limitée et recommandé une gamme d'améliorations. L'ampleur et l'orientation de ces recommandations ont été entérinées en septembre 2002 par le Conseil des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la faune au Canada. L'élaboration d'un cadre national de politiques pour l'expansion stratégique de la capacité et la coordination de la gestion des maladies des espèces sauvages chez les gouvernements a été approuvée en septembre 2003 à une réunion du Conseil des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables de la faune, des forêts, des pêches et de l'aquaculture. Lors de la réunion du Conseil des ministres tenue en septembre 2004, le Comité des directeurs canadiens de la faune a reçu la direction d'élaborer une Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés qui pourrait être examinée, approuvée et mise en œuvre à l'automne de 2005.

Comité des directeurs canadiens de la faune (CDCF)

Le CDCF est composé des directeurs de la faune de chacune des provinces et de chaque territoire, des cinq directeurs régionaux et du directeur général du Service canadien de la faune et d'un représentant chacun de Pêches et Océans Canada et de l'Agence Parcs Canada. Le rôle du CDCF est de fournir la direction dans l'élaboration et la coordination des politiques, des stratégies, des programmes et des activités qui portent sur les dossiers afférents aux espèces sauvages de préoccupation nationale et qui contribuent à la conservation de la biodiversité.

Centre canadien coopératif de la santé de la faune

Le Centre canadien coopératif de la santé de la faune entreprend à l'échelle nationale la surveillance des maladies des espèces sauvages, fournit de l'information scientifique aux organismes partenaires, donne des cours universitaires et au personnel des organismes et réagit aux grands enjeux des maladies des espèces sauvages. Le Centre appuie donc les organismes gouvernementaux pour qu'ils accomplissent leur mandat et sert de centre scientifique d'excellence sur les maladies des espèces sauvages fondé dans les quatre collèges canadiens de médecine vétérinaire.

Le Centre est géré par un Conseil d'administration composé du Comité des directeurs canadiens de la faune, des doyens des collèges de médecine vétérinaire et de représentants de Santé Canada, de l'Agence Parcs Canada, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, de la Fédération canadienne de la faune et de Canards Illimités Canada. Le CCCSF a des bureaux à Charlottetown, St-Hyacinthe, Guelph et Saskatoon.

Consultations nationales

La Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés a été élaborée sous l'égide du Comité fédéral, provincial et territorial des directeurs canadiens de la faune, en consultation avec Santé Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'Agence Parcs Canada, les collèges de médecine vétérinaire canadiens et les ministères provinciaux et territoriaux responsables de la faune, de la santé, de l'agriculture, des poissons et de l'environnement. Les plans d'action découlant de la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés seront élaborés par des consultations itératives semblables auprès des compétences.

Aperçu

Bon nombre des grandes questions de santé au cours des 50 dernières années ont concerné les maladies infectieuses des animaux sauvages qui ont été transmises aux êtres humaines et aux animaux domestiques, ou des maladies ayant des répercussions négatives sur la société humaine à cause de leurs incidences directes sur les espèces sauvages. L'objectif de la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés du Canada est d'établir une politique nationale coordonnée et une réaction à la maladie ainsi qu'un cadre de gestion qui vise à réduire au minimum les répercussions négatives de la maladie sur la biodiversité, la santé des êtres humains et du bétail, l'environnement et l'économie.

La Stratégie nationale sur l'encéphalopathie des cervidés concernera la gestion de la maladie chez les animaux sauvages susceptibles, en association étroite avec les programmes d'éradication des maladies appliqués aux animaux d'élevage. Le but à long terme de la stratégie est l'éradication de l'encéphalopathie des cervidés du Canada. Cependant, les buts à courts et à

moyen termes sont de confiner la maladie et de prévenir d'autres occurrences dans de nouvelles régions géographiques.

L'espèce animale sur laquelle la Stratégie porte principalement est les membres de la famille des cerfs (cervidés), mais les buts de la stratégie s'appliquent aussi bien à toutes les espèces que l'on constate être touchées par cette maladie.

La Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés vise à être complémentaire (sans remplacer) aux mandats et aux programmes de gestion des maladies des organismes gouvernementaux en développant les politiques et les programmes existants de gestion des maladies, cernant et comblant les lacunes et améliorant l'intégration. Par exemple, la Stratégie tentera d'établir une intégration continue avec les programmes de gestion des maladies des animaux dans tous les secteurs, notamment avec Santé Canada et l'Agence de santé publique du Canada, l'Agence Parcs Canada, les programmes de santé sur les animaux domestiques de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et avec Agriculture et Agroalimentaire Canada (p. ex. les Plans de soutien à l'éradication des maladies étrangères des animaux de l'AAC) et avec les programmes de gestion des maladies des animaux au sein des gouvernements provinciaux et territoriaux. La Stratégie vise aussi à faire en sorte que les activités de gestion des maladies animales, lorsque cela est pertinent, soient liées aux programmes et aux activités appropriés dans d'autres pays desquels le Canada peut recevoir ou auxquels le Canada peut transmettre des maladies des espèces sauvages à cause de la migration naturelle, du commerce et des autres transports d'espèces sauvages ou de produits d'espèces sauvages.

La Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés servira comme cadre stratégique par lequel les participants conviennent de collaborer afin d'atteindre les buts de la Stratégie. La Stratégie sera mise en œuvre par le truchement d'un plan d'action détaillé pour chacun des six buts thématiques de la Stratégie. Les bénéfices et les coûts des mesures entreprises pour atteindre ces buts seront partagés entre les participants tel que négocié pour chaque mesure. Les rôles et les responsabilités des nombreux participants à la Stratégie seront établis par l'entremise d'accords officiels fondés sur la collaboration.

Cette stratégie reconnaît et respecte les pouvoirs des compétences, les investissements historiques et les intérêts légitimes des gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux, des peuples autochtones, des administrations régionales et municipales, des universités et des organismes non gouvernementaux ainsi que du public en ce qui concerne les maladies des espèces sauvages.

La Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés : six buts

But 1 :

Prévention de toute autre émergence de l'encéphalopathie des cervidés dans de nouveaux endroits, comme nouveaux variants de prions ou ayant une incidence sur de nouvelles espèces

La prévention de toute autre émergence de l'encéphalopathie des cervidés chez les espèces sauvages canadiennes par l'analyse épidémiologique, une connaissance scientifique rehaussée et l'interception améliorée aux points de contrôle.

But 2 :

Détection précoce de l'encéphalopathie des cervidés dans les populations de cervidés

La détection précoce afin d'accroître au maximum l'efficacité des mesures de contrôle et de réduire au minimum les coûts et les pertes économiques, obtenue par une surveillance vigilante de l'encéphalopathie des cervidés appuyée par des méthodes et des installations scientifiques améliorées.

But 3 :

Réactions planifiées à l'encéphalopathie des cervidés

Obtenues par une planification d'urgence intégrée entre les compétences et par la prédétermination des possibilités de réaction, des responsabilités, des ressources et du personnel.

But 4 :

Gestion efficace de l'encéphalopathie des cervidés

Obtenue par l'élaboration d'un cadre adaptatif d'évaluation des risques et des réactions pour la gestion continue de l'encéphalopathie des cervidés.

But 5 :

Éducation et formation

Éducation et formation des spécialistes des maladies des espèces sauvages et des autres membres du personnel afin de réaliser les éléments des plans d'action de la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés dans tous les secteurs.

But 6 :

Communication

Communication afin d'atteindre la coordination et la collaboration essentielles à la réalisation des buts de la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés et pour informer tous les secteurs, y compris le public, au sujet des grands dossiers environnementaux, économiques et de santé liés à l'encéphalopathie des cervidés et les réactions afférentes de gestion.

La Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés du Canada

Principes

La Stratégie est fondée sur les cinq principes suivants :

- 1. Collaboration** La mise en oeuvre de la Stratégie passera par la collaboration et la communication complètes et ouvertes entre les participants.
- 2. Fondement scientifique** Les sciences vétérinaires, des espèces sauvages et biomédicales sont essentielles aux buts de la Stratégie et doivent éclairer les politiques et les règlements.
- 3. Intégration** Les participants se référeront mutuellement leurs politiques et programmes pertinents afin d'intégrer horizontalement et verticalement la gestion nationale de l'encéphalopathie des cervidés auprès de toutes les compétences.
- 4. Investissement stratégique** Les plans d'action élaborés au titre de la Stratégie développeront les programmes existants, les infrastructures et les politiques. De nouvelles ressources seront stratégiquement investies afin de rehausser les programmes et de combler les lacunes prioritaires tel que requis pour l'atteinte des buts de la Stratégie.
- 5. Gestion adaptative** Les mécanismes mis en oeuvre passeront par des séquences répétées de planification, de mise en oeuvre, d'examen et de révision. L'examen régulier et l'évaluation de l'efficacité du programme sont essentiels à la Stratégie.

Défis

Il faudra faire face à d'importants défis dans l'atteinte des buts de la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés. Parmi ceux-ci :

- Les questions des maladies des espèces sauvages, telles que l'encéphalopathie des cervidés, ayant de grandes incidences sur la biodiversité et la société canadienne émergent à un rythme sans précédent (voir l'annexe 2).
- Les répercussions socioéconomiques de l'encéphalopathie des cervidés peuvent être importantes, ayant peut-être une incidence en ce qui concerne les préoccupations en santé des êtres humains, celles de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, des économies et des cultures autochtones, des industries fondées sur la nature et des programmes de conservation et de gestion des espèces sauvages (voir l'annexe 3).
- Les questions afférentes à l'encéphalopathie des cervidés ont simultanément une incidence sur de nombreux ministères et organismes au sein des gouvernements fédéraux,

provinciaux, territoriaux et autochtones et des administrations régionales et municipales et des compétences non gouvernementales.

- Les exigences scientifiques et fonctionnelles pour le contrôle et la gestion de l'encéphalopathie des cervidés en même temps que d'autres dossiers des maladies des espèces sauvages nécessitent des réactions de gestion et provoqueront un grave stress sur les capacités nationales actuelles du Canada en gestion des maladies des espèces sauvages ou dépasseront celles-ci.

Les participants à la Stratégie se sont engagés à relever ces défis et à atteindre les buts de la Stratégie.

Buts de la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés

But ultime :

Le but ultime de la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés du Canada est l'éradication de l'encéphalopathie des cervidés du Canada ou, à défaut, atteindre le contrôle le plus complet possible de la maladie pour qu'elle ne se répande pas dans de nouvelles régions géographiques ou à de nouvelles espèces et pour réduire au minimum ses répercussions environnementales, économiques et sur la santé

BUT 1: Prévention de toute autre émergence de l'encéphalopathie des cervidés dans de nouveaux endroits, comme nouveaux variants de prions ou ayant une incidence sur de nouvelles espèces

La prévention de toute autre émergence de l'encéphalopathie des cervidés chez les espèces sauvages canadiennes par l'analyse épidémiologique, une connaissance scientifique rehaussée et l'interception améliorée aux points de contrôle

Éléments clés :

Contrôle de l'importation, de l'exportation, du transport entre les provinces et au sein des provinces et des territoires des cervidés et des parties de cervidés

- Le règlement existant, les procédures d'inspection et d'application concernant les cervidés et les parties des cervidés provenant d'animaux sauvages, d'élevage ou captifs seront examinés et renforcés ou accrus tel que nécessaire afin de réduire au

minimum les risques provoqués par le transport ou la propagation de l'encéphalopathie des cervidés.

Renseignements internationaux sur les maladies et analyse de l'information

- La surveillance régulière des occurrences de l'encéphalopathie des cervidés qui pourraient représenter des menaces au Canada éclairera les programmes de contrôle des importations.

Recherche scientifique : épidémiologie et émergence des maladies

- Des contrôles efficaces sur l'importation et la prévention de l'émergence des maladies nécessitent des connaissances scientifiques qui doivent être élaborées alors que les programmes de contrôle et de prévention sont mis en œuvre, évalués et améliorés.

***BUT 2* : Détection précoce de l'encéphalopathie des cervidés dans les populations de cervidés**

La détection précoce afin d'accroître au maximum l'efficacité des mesures de contrôle et de réduire au minimum les coûts et les pertes économiques, obtenue par une surveillance vigilante de l'encéphalopathie des cervidés appuyée par des méthodes et des installations scientifiques améliorées.

Éléments clés :

Un réseau national de détection de l'encéphalopathie des cervidés et de diagnostics en laboratoire

- Un réseau efficace de surveillance coordonné dans tous les secteurs est essentiel à la Stratégie de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés.

Gestion de l'information

- Une technologie de l'information sera élaborée afin d'assurer l'analyse rapide et la distribution de l'information de surveillance de l'encéphalopathie des cervidés à tous les participants.

Recherche scientifique pour appuyer la surveillance et les méthodes de travail en laboratoire

- La surveillance de l'encéphalopathie des cervidés et le diagnostic de la maladie par des tests en laboratoire nécessitent un soutien scientifique actif.

BUT 3 : Réactions planifiées à l'encéphalopathie des cervidés

Obtenues par une planification d'urgence intégrée entre les compétences et par la prédétermination des possibilités de réaction, des responsabilités, des ressources et du personnel.

Éléments clés :

Contrôler la planification afin de confiner, réduire et éventuellement éradiquer l'encéphalopathie des cervidés des régions où on la trouve actuellement.

- Programmes de contrôle pour mise en œuvre immédiate dans les régions où l'encéphalopathie des cervidés est présente chez les cervidés sauvages.
- Coordination étroite entre les programmes de contrôle des cervidés d'élevage, captifs et sauvages.

Planification préalable pour les réactions aux nouvelles occurrences

- La planification préalable prédéfinira les objectifs et les méthodes de réaction à l'encéphalopathie des cervidés et cerner les limites pratiques de la gestion de l'encéphalopathie des cervidés pour que soient efficaces les réactions en temps opportun aux occurrences.

Recherche scientifique pour combler les lacunes essentielles des connaissances

- Cerner l'information qui est requise pour le contrôle et l'éradication de l'encéphalopathie des cervidés et accomplir les recherches nécessaires à l'obtention de cette information.
- Évaluer si les nouvelles occurrences de l'encéphalopathie des cervidés sont conformes à la compréhension actuelle de l'épizootologie de l'encéphalopathie des cervidés et réagir conformément à l'évaluation.

Capacité des réactions sur le terrain

- Le personnel et l'équipement requis pour une gamme de scénarios de réactions éventuelles à l'encéphalopathie des cervidés seront identifiés, coordonnés et éduqués, tel que nécessaire, afin d'assurer une capacité nationale de réaction aux occurrences de l'encéphalopathie des cervidés.

Plan décisionnel et de communication pour les réactions d'urgence

- Le pouvoir décisionnel, les lignes de communication et un plan pour informer le public seront prédéfinis pour les réactions aux occurrences significatives

d'encéphalopathie des cervidés et aux dossiers afférents par rapport à une gamme de scénarios éventuels. Étant donné la nature de l'encéphalopathie des cervidés telle qu'on la trouve chez les cervidés sauvages, d'élevage ou captifs, le responsable définitif peut changer selon les différents scénarios.

Accès aux ressources

- Les ressources (financières et non financières) pour des réactions en temps opportun aux occurrences significatives d'encéphalopathie des cervidés doivent être disponibles au-delà des cycles budgétaires normaux.

BUT 4 : Gestion efficace de l'encéphalopathie des cervidés

Obtenue par l'élaboration d'un cadre adaptatif d'évaluation des risques et des réactions pour la gestion continue de l'encéphalopathie des cervidés.

Éléments clés :

Évaluation et choix des méthodes de gestion de l'encéphalopathie des cervidés

- Les récents progrès des sciences portant sur les espèces sauvages et biomédicales seront appliqués aux objectifs en gestion des maladies des espèces sauvages afin d'en tirer des procédures scientifiquement justes pour réduire l'incidence de l'encéphalopathie des cervidés sur les cervidés sauvages et captifs.

Recherche scientifique sur l'encéphalopathie des cervidés et les choix en matière de gestion

- L'assise scientifique des décisions et des mesures de gestion de l'encéphalopathie des cervidés change et cette assise scientifique sera maintenue en identifiant les priorités de recherche et en appuyant la recherche prioritaire requise par le contrôle de l'encéphalopathie des cervidés.

Analyse des risques, des coûts et de la faisabilité

- Le personnel et les processus servant à évaluer et recommander les choix en matière de gestion sont nécessaires afin d'appuyer les décisions de gestion de l'encéphalopathie des cervidés. Les évaluations doivent examiner les incidences négatives éventuelles de l'encéphalopathie des cervidés, les coûts en matière de gestion, la probabilité de la réussite des méthodes de gestion et les répercussions négatives éventuelles de la réaction de gestion elle-même.

Évaluation après la mise en œuvre des réactions de gestion de l'encéphalopathie des cervidés

- La gestion adaptative requiert l'évaluation et les procédures de gestion de l'encéphalopathie des cervidés et la révision de ces procédures à la lumière de ces

évaluations. La Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés sera progressivement améliorée par des évaluations et des révisions continues.

Surveillance des maladies

- Il est nécessaire de surveiller l'encéphalopathie des cervidés au Canada afin de faire en sorte que toute nouvelle occurrence soit rapidement détectée et pour recueillir de l'information sur l'encéphalopathie des cervidés aux fins des décisions de gestion. Les méthodes de surveillance seront évaluées, peaufinées et améliorées.

BUT 5 : Éducation et formation

Éducation et formation des spécialistes des maladies des espèces sauvages et des autres membres du personnel afin de réaliser les éléments des plans d'action de la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés dans tous les secteurs.

Éléments clés :

Éducation du personnel préposé à la surveillance, aux réactions et à la gestion

- À court terme, les travailleurs sur le terrain, le personnel technique et les autres membres du personnel qui participeront à la mise en œuvre de la Stratégie nécessiteront une formation continue et une amélioration de leurs compétences afin de répondre aux besoins et aux normes de la Stratégie. Les exigences en matière d'éducation et de capacité d'offrir des programmes seront évaluées et suffisamment atteintes.

Éducation des scientifiques sur les maladies des espèces sauvages

- À long terme, la mise en œuvre de la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés requiert une capacité scientifique en science des espèces sauvages et biomédicales appliquée à l'encéphalopathie des cervidés. La capacité éducative de former les scientifiques nécessaires dans ce domaine d'activité sera évaluée et, si nécessaire, accrue pour qu'elle soit suffisante.

BUT 6 : Communication

Communication afin d'atteindre la coordination et la collaboration essentielles à la réalisation des buts de la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés et pour informer tous les secteurs, y compris le public, au sujet des grands dossiers environnementaux, économiques et de santé liés à l'encéphalopathie des cervidés et les réactions afférentes de gestion.

Éléments clés :

A. COMMUNICATIONS INTERNES

Plan de communication

- Partage ouvert de toute l'information clé entre les participants internes à tous les aspects de la Stratégie de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés.

Gestion de l'information

- La technologie de l'information nécessaire par rapport aux exigences de communication de la Stratégie sur l'encéphalopathie des cervidés sera évaluée et des outils et capacités appropriés seront élaborés.

Accords formels

- Établir des accords formels qui définissent les organismes responsables et des porte-parole ainsi que les paramètres de l'information partagée telle qu'appropriée par rapport à divers scénarios portant sur l'encéphalopathie des cervidés et afin de fournir une réaction de communication fondée sur la collaboration.

Messages communs et cohérents

- Le plan de communication pour la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés comprendra un mécanisme afin de faire en sorte que l'information provenant des activités accomplies sous le régime de la Stratégie est exacte et cohérente à l'interne.

B. COMMUNICATIONS EXTERNES

Communication des risques

- La communication des risques est le processus de communiquer de façon responsable et efficace avec les intervenants et les grand public au sujet des facteurs de risque afférents à une question (p. ex. la sécurité des cervidés sauvages et d'élevage, les retombées économiques éventuelles, la transmission interespèces éventuelle). Les participants à la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés s'intéresseront aux préoccupations publiques et économiques afin de créer une compréhension partagée auprès des intervenants et du public au sujet de la nature des facteurs de risque pertinents et des choix en matière de gestion.

Suggestions

- Établir un cadre permettant que les commentaires du public et des intervenants puissent être reçus, envisagés et, si cela est approprié, intégrés à la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés d'une manière opportune alors que la Stratégie se modifie.

La voie de l'avenir

Le rythme rapide de l'émergence des maladies au Canada et partout au monde au début du 21^e siècle a suscité de nouveaux défis pour la santé publique et du bétail, la gestion des espèces sauvages, les économies nationales et régionales ainsi que l'environnement. La Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés, ainsi que les politiques et programmes complémentaires en santé publique, en agriculture et en ce qui concerne les espèces sauvages, établissent un cadre pour relever un de ces défis.

Les dossiers émergents et importants nécessitent des mesures urgentes et définitives. La Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés est un cadre visant des mesures immédiates et progressives fondées sur la science et adaptables aux incertitudes de l'avenir.

Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés du Canada

ANNEXE 1

DÉFINITIONS DES TERMES

Espèces sauvages et animaux sauvages : Dans le présent document, ces termes se réfèrent aux animaux qui sont en liberté et qui ne dépendent pas directement des êtres humains pour leur alimentation, leurs abris ou pour leurs autres fonctions essentielles. Les espèces les plus préoccupantes pour la Stratégie nationale de contrôle de l'encéphalopathie des cervidés sont les membres de la famille des cerfs (cervidés). La Stratégie reconnaît le potentiel des animaux des zoos, du bétail et les autres animaux domestiques à éventuellement échanger des maladies telles que l'encéphalopathie des cervidés avec des espèces sauvages. La Stratégie s'intégrera de manière continue aux programmes de gestion des maladies établis pour les espèces agricoles, les animaux de compagnie et les collections des zoos.

Maladie : La maladie comprend toute entrave qui interfère ou modifie l'accomplissement des fonctions normales d'un individu. La présente Stratégie est axée sur une seule maladie, soit l'encéphalopathie des cervidés, qui est l'une parmi plusieurs encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST) provoquées par le pli anormal d'une protéine corporelle connue sous le nom de la protéine prion. Actuellement, on sait que l'encéphalopathie des cervidés a une incidence sur le cerf mulet, le cerf de Virginie, le wapiti et l'original.

Maladie émergente : Ce terme est devenu d'usage commun au début des années 1990 afin de désigner les maladies ayant la possibilité de provoquer des répercussions négatives importantes sur les personnes, les économies ou les milieux et qui sont nouvellement reconnues par la science (p. ex. le SRAS) ou qui étaient préalablement connues, mais qui ont acquis une nouvelle importance (p. ex. l'encéphalopathie des cervidés en Amérique du Nord). Les maladies émergentes peuvent avoir une incidence directe sur la santé des êtres humains, des animaux domestiques et sur les économies afférentes ou sur les animaux sauvages et les économies afférentes. La grande majorité des maladies émergentes des 50 dernières années sont des maladies infectieuses d'animaux sauvages qui ont été transmises aux êtres humains (que l'on appelle des maladies zoonotiques ou zoonoses), aux animaux domestiques ou des zoos, ou les deux, mais certaines ont une incidence négative sur la société humaine par un impact direct sur les animaux sauvages.

Biomédical : Ce mot se réfère au total des sciences biologiques et médicales et comprend des disciplines telles que la biologie animale et végétale, la microbiologie, la toxicologie, la biologie des populations, l'épidémiologie, l'analyse des risques, la physiologie, la pathologie, la médecine, la biologie moléculaire et la génétique.

Stratégie nationale sur l'encéphalopathie des cervidés du Canada

ANNEXE 2

MALADIES DES ESPÈCES SAUVAGES : CONTEXTE PARTIEL

Au cours des six premiers mois de 2003, les maladies des espèces sauvages venaient en second après la guerre quant à l'attention qui leur était accordée et comme cause de dépenses exceptionnelles par les gouvernement partout au monde. Les maladies provenant des espèces sauvages ont eu une incidence sur la santé des êtres humains et sur la sécurité alimentaire, la production agricole et la viabilité économique, l'intégrité des écosystèmes et la biodiversité ainsi que les économies mondiales à une échelle de plus en plus accusée au cours du dernier siècle et du siècle actuel.

Les maladies des espèces sauvages ont eu une incidence considérable sur la société canadienne au cours de la dernière décennie. L'éradication de l'encéphalopathie des cervidés, une maladie associée aux prions, des exploitations agricoles a coûté plus de 40 millions \$ aux gouvernements et au secteur privé, alors que son émergence chez les cerfs sauvages au Canada en 2001 met maintenant en péril ces populations de cerfs sauvages et les activités économiques afférentes. La tuberculose du bétail chez les wapitis et les cerfs sauvages au Manitoba a une incidence sur le commerce international, elle a provoqué des conflits et des confrontations au sujet des réactions de gestion acceptables et pourrait se répandre vers l'est et l'ouest à travers tout le Canada et vers le sud jusqu'aux États-Unis. Le virus du Nil occidental s'est répandu à travers le Canada de 2001 à 2003, provoquant des maladies chez les êtres humains, créant un stress sur les capacités de réaction et démontrant la capacité des organismes infectieux introduits à se répandre largement dans de nouveaux milieux. Le botulisme type E est soudainement devenu, en 1999, une épidémie annuelle chez le Plongeon huard et autres oiseaux consommant des poissons dans les Grands Lacs. Il s'agit d'une nouvelle préoccupation en matière de conservation ayant des répercussions négatives éventuelles sur la sécurité alimentaire des êtres humains et la gestion des pêches et, peut-être, il s'agit d'une manifestation de la perturbation générale des écosystèmes des Grands Lacs afférente aux espèces étrangères introduites de moules et de poissons.

Internationalement, le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS), une nouvelle maladie provoquée par un virus attribué à un petit carnivore sauvage ou plus de l'Asie, a été détecté pour la première fois en novembre 2002. Cette maladie a coûté à l'économie mondiale environ 136 milliards \$ jusqu'en juin 2003. Au cours de la même période de six mois, le virus Ebola a tué de petits groupes de personnes en Afrique occidentale et menacé les dernières populations de gorilles rares, le contrôle de la grippe aviaire trouvant son origine chez les oiseaux sauvages a provoqué de fortes pertes économiques dans le secteur de la volaille en Europe et la variole simienne, une maladie des rongeurs sauvages africains, a été importée par le commerce des animaux de compagnie aux États-Unis, infectant une espèce indigène de l'Amérique du Nord (les chiens de prairies) et provoquant la maladie chez environ 70 personnes dans de nombreux endroits, ressemblant ainsi à une attaque bioterroriste à la variole.

Ces questions de santé des espèces sauvages de 2003 ne sont pas sans précédent, mais leur ampleur et leur nombre représentent un nouveau sommet dans une courbe ascendante de préoccupations importantes en matière de santé et d'économie liées aux maladies des espèces sauvages. On considère qu'environ 70 p. 100 des nouvelles maladies ou des maladies nouvellement importantes touchant la santé des êtres humains et leurs économies partout sur la planète ont une source chez un animal sauvage. De tels dossiers des maladies émergentes au Canada peuvent être retracés, avec des nombres et une importance progressivement à la hausse, à partir du début du dernier siècle jusqu'à maintenant. La peste bubonique a été importée en Californie en 1900, elle s'est établie de façon permanente chez des animaux sauvages indigènes et elle s'est répandue, dès les années 1930, dans l'ouest du Canada. Les hardes de rétablissement de bisons sont devenues infectées par la tuberculose bovine et la brucellose dès les années 1920 et ces maladies ont été importées au parc national Wood Buffalo par des animaux malades à ce moment-là. La fièvre de Lassa est brièvement arrivée de l'Afrique en Amérique du Nord dans les années 1970 au moment même où l'épidémie actuelle de rage de souche raton laveur, touchant actuellement l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, commençait en Virginie de l'Ouest. La maladie de Lyme, venant de souris sauvages, est émergée soudainement comme un grave problème de santé humaine plus tard au cours de la même décennie. Le VIH-SIDA, une maladie provoquée par des virus provenant de grands singes et de singes d'Afrique, a dépassé la maladie de Lyme comme problème de santé publique au milieu des années 1980. Le virus Ebola est émergé d'Afrique à peu près au même moment, alors que l'encéphalopathie des cervidés se répandait sans être détectée dans les élevages de wapitis aux États-Unis et au Canada. L'Hantavirus *Sin Nombre* et le syndrome pulmonaire Hantavirus qu'il provoque ont tout d'abord été reconnus chez les personnes et les souris sylvestres dès 1999 en Amérique du Nord, le virus Hendra chez les chevaux, les êtres humains et les chauves-souris en Australie en 1994, le virus Nipah chez les cochons, les êtres humains et les chauves-souris en Malaisie en 1998. Le virus du Nil occidental est arrivé en Amérique du Nord en 1982, le SRAS a émergé à la fin de 2002. Au cours des mêmes années, l'Europe et l'Asie ont connu des épidémies coûteuses de maladie aphteuse et de peste porcine, la moitié des phoques communs de l'Europe sont morts dans la deuxième épidémie de fièvre virale et l'Asie comme l'Europe ont connu des occurrences de souches de grippe A provenant d'espèces sauvages chez les volailles qui étaient pathogènes pour les êtres humains et représentaient des menaces éventuelles à la santé publique dépassant de loin celles posées par le SRAS. Ces maladies animales, la plupart dérivées d'espèces sauvages, menacent la santé des êtres humains et les économies humaines comme jamais auparavant.

Stratégie nationale sur l'encéphalopathie des cervidés du Canada

ANNEXE 3

RÉPERCUSSIONS SOCIOÉCONOMIQUES DES MALADIES DES ESPÈCES SAUVAGES

Les répercussions socioéconomiques des maladies des espèces sauvages sont considérables. La répercussion principale d'un bon nombre de ces maladies est sur la santé des êtres humains. Les préoccupations entourant la *santé des êtres humains* suscitent directement les réactions de la société au SRAS, au virus du Nil occidental, à la tuberculose bovine et à la rage, par exemple. Collectivement, la gestion des réactions à ces cinq maladies a entraîné un coût pour la société canadienne de centaines de millions de dollars au cours des deux dernières années seulement, en plus des coûts directs de soins de santé pour les personnes touchées. Les maladies des espèces sauvages soulèvent aussi des enjeux de sécurité alimentaire pour de nombreuses Canadiennes et de nombreux Canadiens qui consomment des animaux sauvages et des poissons ou leurs produits. Des maladies telles que la brucellose, la tuberculose, la salmonellose, la trichinellose et le botulisme type E sont de grandes préoccupations de sécurité alimentaire dans ce contexte.

L'*agriculture* a aussi été touchée gravement par les maladies des espèces sauvages. La tuberculose bovine et l'encéphalopathie des cervidés ont provoqué des sanctions commerciales coûteuses contre le secteur canadien des cervidés. La maladie de Newcastle et la grippe A chez les oiseaux sauvages menacent constamment le secteur de l'élevage des volailles et la grippe A menace aussi le secteur porcin et la santé des êtres humains. L'infection d'animaux sauvages par une grave maladie étrangère des animaux telle que la maladie aphteuse ou la peste bovine provoquera des embargos commerciaux prolongés qui suffiront à affaiblir des segments du secteur du bétail. Un seul cas de vache folle a coûté aux producteurs canadiens de bœuf environ 6 milliards \$ au cours des 18 mois après sa découverte en mai 2003.

L'*activité économique fondée sur les animaux sauvages* est très importante au Canada. Une étude de 1996 démontre que cette activité a contribué 12,1 milliards \$ au PIB canadien cette année-là, soit l'équivalent des 12,3 milliards \$ de la contribution totale au PIB de tout le secteur de l'agriculture.^b Le tourisme a subi une incidence massive de maladies telles que le SRAS au Canada, la maladie aphteuse au Royaume-Uni et en Irlande et la vache folle qui ont fermé de nombreuses frontières aux exportations de viande du Canada, y compris la viande sauvage obtenue par la chasse récréative et commerciale. Si le Canada n'arrive pas à gérer l'encéphalopathie des cervidés et les autres maladies des animaux sauvages de manière efficace et visible, il perdra sa réputation comme pays ayant un milieu naturel exceptionnel et de tourisme

^b Environnement Canada. L'importance de la nature pour les Canadiens. Site Internet d'Environnement Canada <<http://www.ec.gc.ca/nature/>>. 1996. Recettes monétaires agricoles de Statistique Canada. Produit intérieur brut au coût des facteurs de production <<http://www.statcan.ca/english/Pgdb/Economy/Primary/prim03.htm>>. 2002 : Accès le 5 juillet 2002.

fondé sur la nature ainsi que l'économie valant des milliards de dollars soutenue par cette réputation.

Incidences environnementales des maladies des espèces sauvages

Espèces en péril. Les espèces en péril à cause de la perte d'habitats et autres facteurs sont particulièrement vulnérables à l'incidence négative des nouvelles maladies. Les maladies peuvent donc mettre fin aux programmes de rétablissement parce que de petites populations d'espèces rares ne peuvent soutenir une mortalité élevée soudaine. Le putois d'Amérique a presque été exterminé de cette manière par la fièvre canine et la peste bubonique, attaquant sa proie principale, le chien de prairies, et elles sont une grande entrave à la réintroduction réussie de cette espèce rare. Le virus du Nil occidental peut poser une menace semblable à la Pie-grièche migratrice de l'Est.

Changement climatique. De nombreuses maladies sont très influencées par le climat. Les espèces vectorielles telles que les maringouins, les tiques, les limaces et les escargots réagissent de façon dramatique à de petits changements au climat et cela peut, à son tour, modifier de façon radicale l'occurrence des maladies que ces espèces transportent. Le climat a aussi une incidence sur l'occurrence des maladies par des mécanismes tels que le surpeuplement des animaux dans le restant de l'habitat alors que les régions deviennent plus sèches ou plus humides ou autrement impropres aux espèces qui y résidaient préalablement. De cette manière, on prévoit que l'émergence de maladies sera un facteur important des répercussions du changement climatique.

Conservation des espèces sauvages. Les maladies chez les animaux sauvages sont normalement une influence positive et stabilisante dans l'écologie animale, essentielles à l'intégrité des écosystèmes. Cependant, l'émergence des maladies est une caractéristique commune des milieux perturbés où l'abondance des espèces et sa diversité ont été réduites, l'habitat a été fragmenté et les processus écosystémiques de flux énergétique et de recyclage du matériel ont été simplifiés. De nouvelles tendances des maladies se développent dans les milieux perturbés. Certains exemples actuels comprennent le botulisme E chez les oiseaux consommant des poissons dans la région des Grands Lacs et l'épidémie de la maladie de Newcastle chez le Cormoran à aigrettes dans les lacs du Nord où la pêche a été surabondante. De plus, les mesures de gestion de conservation peuvent elles-mêmes comporter un risque considérable de répercussions négatives des maladies. Plus particulièrement, le transport d'animaux sauvages d'un endroit géographique à un autre à des fins de conservation ou d'autres fins comporte toujours le risque que des maladies seront transportées et émergeront dans de nouvelles régions. L'épidémie actuelle de rage des rats laveurs a une telle origine, comme l'occurrence de la tuberculose et de la brucellose dans le parc national Wood Buffalo et l'occurrence de la petite douve du foie chez le cerf de Virginie en Nouvelle-Écosse avec ses limites conséquentes sur l'original et l'extermination du caribou.

Appendice 1

Membres du Groupe de travail technique

Nom	Organisme	Courriel	N° téléphone
Lynn Bates	Agence canadienne d'inspection des aliments	lbates@inspection.gc.ca	204-983-2203
Vince Crichton	Man. – Conservation	vcrichton@gov.mb.ca	204-945-6815
LeeAnn Forsythe	Sask. – Agriculture	lforsythe@agr.gov.sk.ca	306-787-6069
Gerald Hauer	Alb. – Agriculture	gerald.hauer@gov.ab.ca	780-427-3448
Ken Kingdon	Parcs Canada	ken.kingdon@pc.gc.ca	204-848-7240
Wayne Lees	Agence canadienne d'inspection des aliments	wlees@inspection.gc.ca	204-855-3000
Ted Leighton	Centre canadien coopératif de la santé de la faune	ted.leighton@usask.ca	306-966-7281
Ron Lind	Sask. – Environment	rlind@serm.gov.sk.ca	306-787-5079
Jim McLane	Agence canadienne d'inspection des aliments	jmclane@inspection.gc.ca	306-937-3639
Margo Pybus	Alb. – Fish and Wildlife	margo.pybus@gov.ab.ca	780-427-3462
Hal Reynolds	Environnement Canada – Service canadien de la faune	hal.reynolds@ec.gc.ca	780-951-8702
Todd Shury	Parcs Canada	todd.shury@pc.gc.ca	306-966-2930
Sandra Stephens	Agence canadienne d'inspection des aliments	sstephens@inspection.gc.ca	306-975-5196
Terry Whiting	Man. – Agriculture	twhiting@gov.mb.ca	204-945-6750
Patrick Zimmer	Centre canadien coopératif de la santé de la faune	patrick.zimmer@usask.ca	306-966-6060

* comme secrétariat au Groupe de travail technique